

Frais de participation de Volleyball Canada

Volleyball Canada s'engage à créer une famille unie du « volleyball au Canada ». L'objectif stratégique est de bâtir un système où chaque personne impliquée dans le volleyball canadien a un lien avec l'organisme régissant le sport.

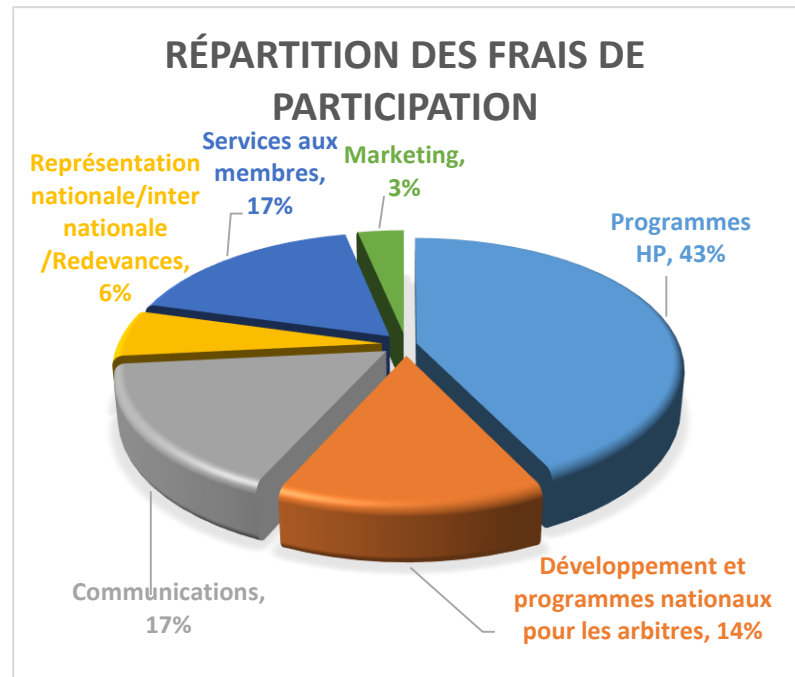
Dans le but de mener à bien ses programmes et d'offrir des avantages à ses participants inscrits, Volleyball Canada percevra des frais auprès de tous les participants inscrits qui adhèrent à une association provinciale ou territoriale de volleyball en les avisant qu'il s'agit par le fait même d'une adhésion à Volleyball Canada.

Volleyball Canada juge que :

- La croissance du nombre de participants inscrits est le résultat de la rétention des participants déjà inscrits et du recrutement de nouveaux participants.
- L'augmentation du nombre de nouveaux participants et consommateurs exige d'investir dans des stratégies de croissance.
- Le suivi des participants inscrits : les données sur les personnes qui renouvellent leur adhésion, les nouveaux membres, les caractéristiques démographiques, les tendances de croissance sont essentielles pour analyser la croissance ainsi que le succès des stratégies.
- Tous, c'est-à-dire Volleyball Canada, les membres actifs et les participants inscrits, profitent du développement des participants inscrits et doivent donc collaborer à la mise en œuvre de stratégies de croissance.
- Les membres actifs sont ultimement responsables du développement du volleyball sur leur territoire.
- La perception de frais auprès des participants inscrits est indispensable pour donner à l'organisation la capacité de développer le sport et ses activités principales.
- Joueur récréatif

Volleyball Canada considère avoir, de concert avec ses membres actifs, la responsabilité conjointe de la croissance du volleyball, et croit nécessaire un investissement au chapitre des avantages et des services ainsi que la capacité à ajuster ceux-ci à l'époque. Un individu inscrit auprès de Volleyball Canada profite actuellement des avantages suivants :

- Accès et couverture d'assurance aux événements sanctionnés par Volleyball Canada
- Accès à des officiels certifiés
- Accès aux programmes de développement des entraîneurs de VC et création de nouveaux programmes
- Accès aux programmes d'élite provinciaux



- Accès aux programmes de développement provinciaux
- Accès aux symposiums/conférences de VC
- Lettres d'attestation pour les rencontres internationales
- Accès à la prévente de billets et d'événements de Volleyball Canada

En plus des avantages tangibles, le financement contribue également au fonctionnement de Volleyball Canada en soutenant notamment ses programmes de haute performance, ses communications et son marketing.

Volleyball Canada continuera à travailler avec les associations provinciales et territoriales de volleyball pour communiquer les avantages de l'harmonisation de l'adhésion, dont :

- L'harmonisation des catégories de membres à l'échelle canadienne pour faire le lien avec les stades de développement à long terme de l'athlète (DLTA).
- Meilleure harmonisation des systèmes de développement de l'athlète et de l'entraîneur dans le volleyball grâce aux affiliations avec les niveaux scolaires, postsecondaires, récréatifs pour adultes et maîtres en plus du volet de compétition pour les jeunes.
- L'harmonisation des efforts de marketing et de promotion en communiquant et en élevant la marque de Volleyball Canada.